

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Aviva Investors - Emerging Europe Equity Fund, Catégorie I, parts de capitalisation, EUR, un compartiment de Aviva Investors (ISIN : LU0160773130). Le Fonds est géré par Aviva Investors Luxembourg S.A.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du Fonds est d'accroître la valeur des investissements de ses actionnaires dans le temps.

Le Fonds investit essentiellement en parts de sociétés de pays ayant rejoint l'UE le 1er mai 2004, ou susceptibles de rejoindre l'UE à une date ultérieure.

Les décisions concernant la sélection des investissements du Fonds sont prises de manière active par le Gestionnaire d'investissement.

Vous pouvez acheter et vendre des parts chaque jour ouvrable bancaire complet au Luxembourg.

Pour de plus amples informations sur les objectifs et la politique d'investissement, veuillez vous reporter au Prospectus.

Recommandation : ce Fonds s'adresse aux investisseurs qui prévoient d'investir sur un horizon d'au moins 5 ans.

Il s'agit d'une catégorie de parts de capitalisation, et les revenus du Fonds resteront dans le Fonds et seront reflétés dans le cours des parts.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible A risque plus élevé

← Rendements généralement plus faibles Rendements généralement plus élevés →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Cet indicateur est basé sur des données historiques, calculé selon les règles de l'Union Européenne, et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
- Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement indiquée reste inchangée et elle peut évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- La valeur des investissements et les revenus en découlant évolueront dans le temps.
- Le prix du Fonds peut évoluer à la hausse comme à la baisse et, par conséquent, il est possible que vous ne récupériez pas le montant de votre investissement initial.
- Le Fonds s'est vu attribuer un coefficient de risque défini en fonction de la volatilité historique du cours de ses parts ou, lorsque les informations disponibles étaient insuffisantes, sur base de ses catégories d'actifs sous-jacents.
- Risque de contrepartie:** Le Fonds pourrait être exposé à des pertes financières si l'entité avec laquelle il entretient une relation d'affaires n'est plus en mesure ou n'est plus disposée à honorer ses obligations envers le Fonds.
- Risque de change:** Les fluctuations des taux de change peuvent réduire les gains sur placements ou augmenter les pertes sur placements. Les taux de change peuvent fluctuer rapidement, de façon importante et imprévisible.
- Risque associé aux produits dérivés:** Les produits dérivés sont des instruments qui peuvent être complexes et extrêmement

volatils, parfois imprévisibles (particulièrement dans des conditions de marché exceptionnelles) et susceptibles d'engendrer des pertes beaucoup plus importantes que le coût du produit dérivé lui-même.

- À la différence des marchés développés, les marchés émergents peuvent être assujettis à une plus grande instabilité politique, à des restrictions des droits et des libertés à l'égard des investisseurs, et leurs titres peuvent comporter des risques liés aux actions, des risques de marché, de liquidité, de crédit et de change plus élevés.
- Risque associé aux titres non liquides:** Certains actifs détenus dans le Fonds peuvent, par nature, être difficiles à évaluer ou à vendre en temps voulu ou à la valeur considérée comme leur juste valeur (surtout lorsqu'il s'agit de quantités importantes), et de ce fait, leurs cours peuvent s'avérer plus volatils.
- Risque opérationnel:** L'erreur humaine ou les défaillances des systèmes fonctionnels, en interne ou chez nos fournisseurs de services, peuvent entraîner des pertes pour le Fonds.
- Des informations détaillées concernant les risques applicables au Fonds figurent dans le Prospectus.

FRAIS

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	Aucune

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.35%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

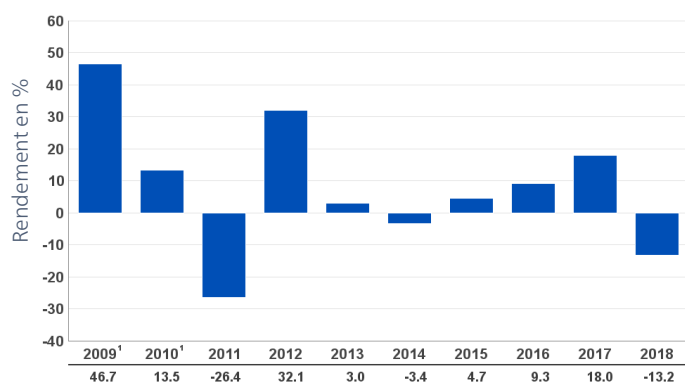
Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais d'entrée/de sortie indiqués sont des montants maximums. Dans certains cas (notamment lors de la conversion de parts en parts d'autres fonds ou d'autres catégories de parts d'Aviva Investors), il est possible que vous payiez moins – le montant effectif des frais d'entrée et de sortie peut vous être communiqué par votre conseiller financier/distributeur.

Le montant des frais courants se fonde sur les dépenses de l'année précédente pour l'exercice clos en décembre 2018. Le montant des frais courants exclut les commissions de performance et les frais de transaction de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts dans un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations concernant les frais, y compris une description complète des commissions de performance applicables (le cas échéant), veuillez consulter les sections relatives aux frais du Prospectus du Fonds.

PERFORMANCES PASSÉES



¹ Au cours de ces années, les caractéristiques du Fonds étaient différentes. Veuillez consulter notre site Web pour plus d'informations.

- Les performances passées ne sont pas une indication des performances futures.
- Les performances passées indiquées dans le diagramme ci-contre tiennent compte de tous les frais à l'exception des frais d'entrée.
- La Catégorie de parts a été lancée le 20 janvier 2003.
- La performance est calculée dans la devise de la Catégorie de parts, qui est EUR.
- Source : Aviva Investors/Lipper, une société Thomson Reuters au 31 décembre 2018.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le Dépositaire est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A., 6, route de Trèves, Senningerberg, L-2633.

D'autres informations sur Aviva Investors, des exemplaires de son Prospectus et de ses derniers rapports annuel et semestriel ainsi que des DICI peuvent être obtenues gratuitement, en anglais, auprès d'Aviva Investors Luxembourg S.A., 2, rue du Fort Bourbon, Luxembourg, L-1249, ou de l'Agent de transfert, RBC Investor Services Bank S.A., 14, Porte de France, Esch-sur-Alzette, Luxembourg, L-4360, ou sur le site Web www.avivainvestors.com, où les derniers prix des parts du Fonds et des informations sur l'achat/la vente de parts sont disponibles.

Vous pouvez convertir vos parts en parts d'autres fonds ou d'autres catégories de parts d'Aviva Investors, sous réserve des dispositions de la Section « Investir dans les Compartiments » du Prospectus.

Aviva Investors est soumis à la législation et à la réglementation fiscales luxembourgeoises. Cela peut avoir un impact sur votre propre situation fiscale et il vous est conseillé de consulter un conseiller fiscal dans votre pays de résidence.

Les passifs des différents fonds sont ségrégués et les actifs de ce Fonds ne seront pas utilisés pour honorer les dettes d'autres fonds.

La responsabilité d'Aviva Investors Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Fonds.

Les détails de la dernière politique de rémunération de la Société de gestion, avec la composition de son comité de rémunération, une description des éléments clés et une présentation de la façon dont elle est déterminée, sont disponibles sur www.avivainvestors.com. Un exemplaire imprimé peut être obtenu gratuitement auprès du siège de la Société de gestion.

Le compartiment, qui a été lancé le 18 novembre 1997, est agréé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

La Société de gestion est agréée au Luxembourg et supervisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Page 2 sur 2. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 08 février 2019.